

**Section I – Information****Marque(s) de commerce:** Vaporex**Nom du Fabricant:** La Cie Matériaux de Construction BP Canada
9510, rue St-Patrick
Lasalle (Québec), Canada H8R 1R9**No de téléphone en cas d'urgence:** CANUTEC 1-888-226-8832**Usage du produit:** Ce produit est fait d'un feutre organique saturé d'asphalte. Il est utilisé comme sous-couche d'une toiture résidentielle ou pour un système de toiture multicouche.**Classification réglementaire SIMDUT:** Ce produit n'est pas contrôlé par le SIMDUT.**Date de préparation:** Février 2018**Version:** 3**Section II – Identification des Dangers****Survol d'urgence:****Avertissement:** Ce produit ne représente pas de risques si utilisé dans des conditions normales d'utilisation. L'exposition à des concentrations élevées de fumées peut causer des irritations des yeux, de la peau, de la gorge et des voies respiratoires.**Effets potentiels sur la santé (voir section 11 pour plus d'information)**

Inhalation	L'exposition à la poussière produite lors de la manipulation ou de la coupe du produit peut irriter les yeux, la peau, du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. Exposition extrême à de grandes quantités de poussière peut causer une respiration difficile et des éternuements. Si il ya trop de poussière dans l'air, quittez la zone. Si les symptômes de difficultés respiratoires persistent, consulter un médecin.
Yeux	La poussière peut causer une irritation mécanique. Si les douleurs, des rougeurs, des démangeaisons ou d'autres symptômes persistent, consultez un médecin.
Peau	Le contact direct avec la peau peut causer une irritation temporaire. Le frottement de ce produit sur la peau peut causer une abrasion mécanique. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Ce produit n'est pas destiné à être mangé. Improbable, mais peut causer une irritation du tube digestif, de la gorge et de l'estomac.

Aigue: Des études ont révélé que les travailleurs exposés aux vapeurs d'asphalte ont provoqué une irritation des membranes séreuses de la conjonctive (irritation des yeux) et de la muqueuse des voies respiratoires supérieures (irritation nasale et de la gorge).**Chronique:** Aucune de connues**Organes Cible:** Yeux, peau et système respiratoire.**Voies d'entrée principales:** Inhalation, yeux le contact avec la peau.



La cancérogénicité, la tératogénicité, embryotoxicité, mutagénéicité: Ce produit n'a pas d'effets tératogènes, mutagènes, ou embryotoxiques connus.

Composant	IARC	NTP	ACGIH	CAL-65
Fibre de bois (armature)***	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
Amidon	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
Bitume	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Cancer
Fumées d'asphalte (8052-42-4)	Cancérogène pour les animaux	Non Listé	Suspecté Cancérogène chez l'humain	Non Listé

*** L'armature peut contenir de la fibre de verre. Cependant, le bitume emprisonne les fibres, donc les risques associés sont négligeables (respirable et bio-persistant)

Section III – Composition/ Information sur les Ingrédients

Composant	# CAS	EC No.	% poids
Fibre de bois	Mélange	Mélange	40 à 60
Amidon	9005-25-8	232-679-6	<4
Cire	8002-74-2	232-315-6	<1
Bitume	8052-42-4	232-490-9	40 à 60

Les composants déclarés ici ne sont pas considérés comme des éléments dangereux par les législations du SIMDUT, OSHA et 29 CFR 1910.1200.

Selon l'OSHA et le SIMDUT, le produit ci-dessus est considéré comme un produit de consommation et ne nécessite pas de FDS. Cependant, afin d'assurer que le produit est manipulé et utilisé correctement, nous voulons communiquer un maximum d'informations ayant trait à la santé et la sécurité. Cette FDS contient des informations utiles pour la manipulation et l'utilisation correcte du produit. Cette FDS devrait être conservée et disponible pour les employés et autres utilisateurs.

Section IV – Premiers Soins

Inhalation: En cas d'inhalation de gaz ou de vapeur, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile ou cesse, administrer de l'oxygène. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Contact avec la peau: Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.

Ingestion: Ce produit n'est pas destiné à être mangé. L'ingestion est improbable. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

Conditions médicales qui peuvent être aggravées: Les maladies respiratoires et pulmonaires préexistantes, telles que la bronchite, l'emphysème ou d'asthme. Conditions préexistantes de la peau telles que les éruptions cutanées et la dermatite.

Remarques pour le médecin: Ce produit est un irritant mécanique, l'exposition aiguë ne devrait pas produire un effet chronique sur la santé. Le traitement doit viser à soulager les symptômes.

**Section V – Mesures à Prendre en Cas d'Incendie**

Point d'éclair:	> 200°C	
Température d'auto-inflammation:	> 400°C	
Limites d'inflammabilité dans l'air :	Limite Supérieure d'Inflammabilité (UFL):	Sans objet
	Limite Inférieure d'Inflammabilité (LFL):	Sans objet
Réaction au feu:	Sans objet	
Taux de combustion	Sans objet	
Dangers Spécifiques	Aucun	
Produits de combustion:	Produits normaux de combustion	
Agents de lutte contre l'incendie:	Utilisez de la poudre sèche, de la mousse et de l'eau pulvérisée ou agents d'extinction appropriés pour les matières environnantes en feu.	
Procédures de lutte contre l'incendie:	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection (voir la section 8).	

Section VI – Mesures à Prendre en Cas de Déversement Accidentel

Confinement:	Pas de mesures spéciales.
Nettoyage:	Pas de mesures spéciales.
Disposition:	Le produit fini est un solide à base de bitume. Suivez tous les règlements locaux, municipaux, provinciaux, étatiques et fédéraux. Pour l'enlever, utiliser des moyens standards approuvés pour l'élimination. Éliminer dans une site d'enfouissement ou utiliser toute autre méthode prescrite par règlement.

Section VII – Manutention et Entreposage

Manutention:	Assurer une ventilation appropriée des équipements et des lieux où la poussière est produite. Utiliser un équipement de protection individuel approprié (voir section 8). Éviter l'inhalation fréquente ou prolongée de poussières. Dans les endroits mal ventilés ou si la TLV est dépassée (voir sections 2 et 8), porter la protection respiratoire appropriée contre les poussières. Utilisez de bonnes pratiques de travail et d'hygiène industrielle.
Entreposage:	Stockez à plat, dans un endroit sec, bien ventilé et loin des sources de chaleur excessive. Le produit doit être protégé contre les intempéries et rayons directs du soleil.

Section VIII – Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

Composant	% poids	TLV (mg/m ³)	PEL (mg/m ³)
Fibre de bois	40 à 60	Non déterminé	Non déterminé I
Bitume	40 à 60	Non déterminé	Non déterminé
Amidon	<4	10	Total: 15 Respirable: 5
Fumée de Cire (combustion)	---	2	2
Fumée d'asphalte (combustion)	---	0.5	Non déterminé

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE: Prévoir une ventilation suffisante, soit assez pour contrôler les niveaux de poussières en suspension. Utiliser une ventilation pour maintenir les concentrations de poussière en dessous des limites admissibles d'exposition. Éviter toute exposition inutile à la poussière et manipuler avec précaution. Garder la zone de travail libre de poussière à l'aide d'un aspirateur industriel avec filtre à haut rendement ou en les arrosant avec de l'eau. Ne jamais utiliser de l'air comprimé et éviter de balayer à sec.

Si les contrôles mécaniques ne sont pas possible, utiliser des lunettes de sécurité, gants et masque de protection respiratoire de la poussière. Porter un masque respiratoire approuvé NIOSH / MSHA avec les cartouches dans les endroits mal ventilés ou si la TLV est dépassée.

**Section IX – Propriétés Physiques et Chimiques**

Apparence à 25°C:	Solide
Odeur:	Neutre
pH:	Sans objet
Densité:	> 1 g/cm ³
Point de fonte:	Sans objet
Point de congélation:	Sans objet
Point d'ébullition:	Sans objet
Taux d'évaporation:	Sans objet
Tension de Vapeur:	Sans objet
Densité de Vapeur:	Sans objet
Densité Relative (eau = 1):	< 1
Solubilité:	Insoluble dans l'eau
Température de décomposition:	Non déterminée
COV	Sans objet

Section X – Stabilité et Réactivité

Stabilité:	Stable.
Conditions à éviter:	Le contact avec condensation et l'humidité peut altérer le produit et même causer le développement de moisissures.
Incompatibilité:	Aucune de connue
Polymérisation dangereuse	Ne se produira pas
Décomposition	Produits de décomposition normaux incluant des oxydes de carbone des particules de carbone d'annonces. La dégradation thermo-oxydante produit des fumées et des gaz irritants.

Section XI – Données Toxicologiques

Effets aigus:	Aucun ne sont connus pour le produit.
Effets chroniques / Carcinogénique	Aucun ne sont connus pour le produit.

Section XII – Données Écologiques

Toxicité Environnementale:	Ce produit n'a pas d'effets adverses de connus sur l'écologie.
Écotoxicité:	Aucune de connue

Section XIII – Données sur l'Élimination

Disposition:	Le produit fini est un solide à base de bitume et de bois. Il peut être recyclé dans des installations locales. Si vous êtes incapable de recycler disposer de la matière en conformité avec toutes les réglementations locales, municipales, provinciales et fédérales. Utiliser des moyens standards approuvés pour l'élimination. Éliminer dans un site d'enfouissement ou utiliser toute autre méthode prévue par la réglementation.
--------------	--

**Section XIV – Informations Relatives au Transport**

U.S. DOT:	Pas un matériau dangereux selon les conditions de transport du ministère. Non classifié et non réglementé.	
Nom d'expédition:	Identique au nom du produit.	
Classe de Danger:	Non classé.	
UN/NA #:	Aucun / Non classé.	
Groupe d'emballage	Aucun.	
Étiquette(s) requise	Non applicable.	
GGVSeb/MDG-Code	Non classé.	
ICAO/IATA-DGR	Non applicable.	
RID/ADR	Aucun.	
ADNR	Aucun.	
Transport des Marchandises Dangereuses (TMD):	N'est pas un produit dangereux	

Section XV – Informations sur la réglementation

Canada:	Classification SIMDUT: Produit non contrôlé Tous les ingrédients sont présents sur a liste intérieure des Substance (LIS)	
États Unis d'Amérique:	Tous les ingrédients contenus dans le produit sont inclus dans Toxic Substances Control Act des substances chimiques de l'inventaire de l'Environmental Protection Agency des États-Unis	
Ce produit ne contient pas de composants dangereux selon le SIMDUT, OSHA, 29 CFR 1910.1200, SARA 302, 304 and 313, CERCLA CAA section 112 ou RCRA hazardous legislations.		
Selon l'OSHA et le SIMDUT le produit ci-dessus est considéré comme un article de consommation et ne nécessite pas de FDS. Cependant, afin d'assurer que le produit est manipulé et utilisé correctement, nous voulons communiquer autant d'informations que possible sur la santé et la sécurité. Ce document devrait être conservée et mis à la disposition des employés et des autres utilisateurs.		
Union Européenne	Directive sur les Substances Dangereuses 67/548/EEC Phrase(s)-R: R 37/38 (2001/59/EC) Phrase(s)-S: Aucune de connue (2006/102/EC)	

Les fumées peuvent être irritantes. L'hydrogène sulfuré peut être émis par l'asphalte chauffé et est toxique par inhalation. L'exposition continue au sulfure d'hydrogène peut provoquer l'inconscience et même la mort. Symboles de danger: Xi, Xn, T. Phrases de risque: R23, 36/37/38, 42/43, 44, 48/49.

Section XVI – Autres informations

Attention!	La poussière peut causer une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires. Couper et tailler avec un couteau ou une scie à main pour minimiser le niveau de poussière. Évitez de couper avec des outils électriques, car ils génèrent des poussières à des niveaux élevés. Les outils électriques doivent être équipés d'un système de collecte de la poussière. En fonction des conditions de travail, portez les équipements de protection appropriés pour protéger les yeux, la peau et les voies respiratoires (voir la section 8). S'il y a contact avec les yeux, il faut rincer abondamment avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Ne pas ingérer. Si ingéré, appeler un médecin. TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS	
Classement NFPA: Santé 1; Feu 1; Réactivité 0; Protection Personnelle E (Lunette de sécurité, gants et masque anti-poussière).		
Classement HMIS: Santé 1; Feu 1; Réactivité 0; Protection Personnelle E (Lunette de sécurité, gants et masque anti-poussière).		
Catégorie de danger NFPA et HMIS: 0= minime, 1= Léger, 2 = Modéré, 3 = Sérieux, 4= Sévère		
Préparé par:	F. Bossé	
Numéro de téléphone:	514-364-8768	
Date de révision:	19 Février 2018	

Ce produit étant un article fabriqué, La Cie de Construction BP du Canada Inc. n'est pas tenue, au sens de la loi, de publier une fiche de sécurité. La présente fiche est fournie à titre d'information à la clientèle. Les recommandations et données qu'elle contient sont censées être justes, cependant, elle ne renferme aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude de ces données, ou des résultats obtenus par leur utilisation.